

## RÉUNION DU CEDIN

3 juillet 2018 – 17 heures 30, salle F139

### Compte rendu

**Présents :** A. Alhamdan, F. Andia, A. Beaudouin, E. Belova, F. de Bérard, P. Bodeau-Livinec, J. Bouloy, A.-L. Chaumette, R. Chemain, M. Duclaux de l'Estaille, Th. Dufour, S. Dumanoir, E. Gabriel, J. Gavriloff, L. Gomez Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, A. Hermet, A. K. Kpla, F. Latty, R. Lucas, E. Marie, M. Meité, G. N. Moussodji, J. Roux, A. Sylla.

**Excusés :** A. Ben Mansour, M. Beulay, C. Bories, C. Breton, M. Cuq, C. Deplagne, J. Dupendant, M. Eudes, A. Foulatier, Ph. Guttinger, L. Jandard, J.-L. Iten, M. Lamour, S. Millan, M. Montjoie, A. Pellet, B. Samson, J.-M. Thouvenin, W. Warlet.

## 1. CEDIN

### - Membres du CEDIN

- *Nouveaux doctorants*

Deux nouveaux doctorants ont rejoint le CEDIN :

- François Andia, thèse sur « La compétence consensuelle des juridictions internationales » (dir. Jean-Marc Thouvenin) ; contrat CIFRE
- Koffi Arnaud Kpla, thèse sur « Le concept de 'groupes armés organisés' en droit international » (dir. Anne-Laure Chaumette)

- *Membres associés*

Deux personnes ont demandé à devenir membres associés au CEDIN :

- Giulio Bartolini, professeur à l'Université Rome 3
- Mamadou Meité, docteur du CEDIN, assistant à l'Université d'Abidjan

Ces candidatures ont été acceptées par l'Assemblée du CEDIN à l'unanimité.

- *Visiteurs*

- Ali Alhamdan, réfugié syrien dans le cadre du programme PAUSE permettant d'accueillir des personnes en situation d'urgence (Collège de France/Université Paris Nanterre), bénéficiera du programme jusqu'à la fin septembre 2018.

### **- Evaluation du CEDIN par le HCERES**

Le dossier d'autoévaluation HCERES a été validé par la Commission Recherche du 12 juin 2018. M. David Kremer (professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Descartes), qui participera au comité d'évaluation en tant que correspondant du HCERES, a contacté le directeur du CEDIN, notamment pour fixer la date de la visite. La date retenue est le 8 février 2019, sous réserve des disponibilités des membres du comité. La Commission Recherche de l'Université organise à la rentrée universitaire des présentations de dossier auxquelles Franck Latty participera.

Franck Latty souhaite que les membres du CEDIN soient nombreux lors de la visite du HCERES.

### **- Doctorants**

- *Comités de suivi de thèse*

Les doctorants s'inscrivant en 3<sup>e</sup> année de thèse doivent passer par un comité de suivi individuel (CSI), avec une date limite fixée au 7 novembre 2018 (19 septembre 2018 pour ceux qui prévoient de payer les droits d'inscription en trois fois).

Les personnes concernées sont les suivantes : Juliette Bouloy, Ambroise Fahrner, Amirhoushang Mostarshedi, Abdoulaye Sylla, Moïse Jean, Cyrielle Zurletti, Caroline Brandao, Aurélien Lortholary. Franck Latty s'occupera de la composition des comités de suivi, en contactant les enseignants-chercheurs du CEDIN (les directeurs de thèse ne peuvent pas y participer). Ces entretiens, d'environ 15 minutes, peuvent se faire par skype.

Franck Latty rappelle que ces CSI, obligatoires selon la réglementation des études doctorales, sont destinés essentiellement à s'assurer que le doctorant bénéficie d'un encadrement convenable et qu'il avance ses travaux. Ils ne sont pas exclusifs de l'organisation de « comités CEDIN » qui, eux, permettant une discussion de fond approfondie sur la thèse (plan, questions de fond spécifiques etc.), en présence du directeur de la recherche. Une vingtaine de doctorants ont déjà bénéficié de tels comités depuis deux ans et ont trouvé l'expérience fort utile.

Les doctorants qui souhaitent bénéficier d'un tel comité CEDIN sont invités à contacter Franck Latty, après en avoir parlé à leur directeur de thèse.

- *Suites des initiatives du Bureau des doctorants*

Le Bureau des doctorants voudrait renouveler cette année une journée d'intégration de nouveaux doctorants et espère par ailleurs qu'une demi-journée de la jeune recherche du CEDIN pourra avoir lieu cette année. La direction du CEDIN soutiendra ces initiatives.

## **- Communication du CEDIN**

- *Site internet*

Lucyna Gomez Echeverri a restructuré, avec Franck Latty, le site web du CEDIN. Ce site est maintenant plus facile à explorer tout en étant plus approfondi. Il est mieux organisé, plus dynamique, et actualisé (pages totalement repensées, liste des membres plus claire, liens sous chaque nom des doctorants vers leur thèse sur Thèses.fr, publications mises à jour...). Le site aura aussi un carrousel où toutes les actualités vont défiler. Le CEDIN a ainsi un site web digne de ce nom, malgré un certain nombre de contraintes résultant de la charte graphique de l'Université.

Si les membres du CEDIN ont d'autres idées d'amélioration, ils sont invités à les transmettre à Lucyna Gomez Echeverri.

- *Réseaux sociaux*

Lucyna Gomez Echeverri gère le compte LinkedIn (212 relations) et Franck Latty gère le compte Twitter (230 abonnés).

Les membres du CEDIN sont invités à leur transmettre toute information concernant leurs recherches, y compris leurs publications. Cela contribue à la notoriété du CEDIN et à la diffusion de sa recherche auprès d'un large public.

- *Vidéo*

Il est possible de faire des vidéos promotionnelles sur les centres de recherche. C'est le service de communication qui les monte. Cette idée pourrait être utile pour la promotion du CEDIN.

- *Communication autour de l'organisation de colloque*

Il faut contacter le service de communication de l'Université trois mois avant l'évènement pour bien communiquer l'information. Pour cela, il suffit d'avoir la date, l'heure, le titre... Le programme peut être fourni (bien) plus tard, s'il n'est pas encore prêt. Ce délai permet au service de communication de préparer un programme, une affiche, un communiqué de presse, d'annoncer l'évènement sur différents sites et comptes de réseaux sociaux de l'Université.

## **- Bibliothèque du CEDIN**

Lucyna Gomez Echeverri reviendra en septembre vers les doctorants statutaires (contrats doctoraux, ATER) pour la programmation de la permanence de la bibliothèque au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2018-2019. Chaque doctorant sera invité à prévoir une demi-journée. Le directeur du CEDIN remercie à cet égard les doctorants pour leur participation indispensable à l'existence du bien collectif qu'est la bibliothèque.

## **- Protection de la « marque » CEDIN**

Stéphanie Millan, l'ancienne Secrétaire générale du CEDIN, a suggéré le dépôt de la marque CEDIN à l'INPI pour la protéger. Les membres du CEDIN sont d'accord avec l'idée qu'il

faudrait faire une recherche supplémentaire sur ce que ce dépôt apporterait et sur l'étendue notamment géographique de la protection.

### **- Expert évaluateur : projets européens et projets ANR**

Lucyna Gomez Echeverri a soumis aux enseignants-chercheurs l'idée de devenir expert évaluateur pour les projets européens et les projets ANR. Ce serait une excellente opportunité afin de mieux comprendre les projets européens et nationaux ainsi que les attentes de la Commission européenne et de l'ANR. Ce serait aussi une façon de renforcer ses capacités à porter un projet ou à y participer avec succès en tant que partenaire.

Lucyna Gomez Echeverri reviendra vers chaque enseignant-chercheur avec cette proposition.

### **- FIND**

La fédération des centres de recherche de l'UFR DSP a reporté la demi-journée sur le thème : « La sanction au prisme de l'interdisciplinarité » initialement prévue au printemps. La date retenue sera le jour du cocktail de rentrée de l'UFR afin d'assurer la présence d'un public suffisant.

La désignation du directeur de la FIND devrait intervenir à la rentrée. Il est prévu que le directeur soit nommé par le Conseil de l'UFR sur proposition des directeurs des centres de recherche composant la fédération. Le directeur de la FIND serait aussi chargé de la recherche au sein de l'UFR.

## **2. Bilan des dernières manifestations**

### **- 6 juin 2018 : colloque « Kosovo and International Law » à l'occasion des 10 ans de la déclaration d'indépendance du Kosovo, en collaboration avec l'Ambassade du Kosovo et l'Université de Pristina**

Le colloque, entièrement en anglais, a été délocalisé à l'ILERI à La Défense en raison des blocages à Nanterre. De l'avis général, la manifestation a été une réussite, donnant lieu à des propos intéressants échangés devant un public en nombre très honorable, la liberté de parole – y compris critique – de chacun étant totale. En plus des enseignants-chercheurs du CEDIN et de l'université de Pristina, l'Ambassadeur du Kosovo, un ancien ministre et l'ancien président de la Cour suprême ont fait partie des intervenants, de même que les professeurs Giulio Bartolini de l'Université Rome 3 et Anne Lagerwall de l'ULB. Les participants ont ensuite été invités à un cocktail à l'Ambassade du Kosovo. La publication des actes de colloque, en anglais, est à l'étude.

### **- 11 juin 2018 : colloque « Villes, développement durable et droit international », en collaboration avec les laboratoires « Forces du droit » (Paris 8) et LADIE (Nice Sophia Antipolis)**

Le colloque (le troisième du projet « Villes et droit international »), organisé à l'Hôtel de Ville de Paris par Jean-Louis Iten, Anouche Beaudoin et Mathias Forteau, s'est très bien déroulé, malgré un public clairsemé. Patrick Klugman, l'adjoint à la Maire chargé des relations internationales, est intervenu en ouverture.

Le prochain colloque devrait être organisé en 2019 à Nanterre, sur un thème à déterminer. La publication du premier colloque aura lieu en ligne, le deuxième colloque sera publié aux Editions Pedone. Il est envisagé de mettre en ligne des mémoires d'étudiants de Master 2 sur le sujet.

#### **- Séminaires « Les camps et le droit »**

Le séminaire a été organisé à l'Université Paris 1, avec Jean Matringe. Il n'y a pas eu de retour sur cette manifestation.

### **3. Prochaines manifestations**

#### **- Demi-journée « Union européenne et droit de la mer »**

Cette demi-journée, initialement prévue au printemps 2018, a été reportée par Jean-Marc Thouvenin et Mathias Forteau au dernier trimestre de l'année 2018.

#### **- 5 octobre 2018 : séminaire sur le traité « entreprises multinationales et droits de l'Homme » organisé par S. Grosbon et F. Couveihnes à l'ENS**

Il s'agira d'un séminaire principalement destiné aux ONG qui font du lobbying à l'ONU en faveur des négociations sur le traité « entreprises multinationales et droits de l'homme ». Puisque ce sont des sujets un peu complexes du point de vue du droit international, les ONG ont besoin de l'expertise de juristes de droit international. Il y aura des interventions de dix minutes, ce qui permettra de laisser un grand espace de discussion, et il n'y aura pas forcément d'actes de colloque mais plutôt un rapport de synthèse à destination des ONG, peut-être publié.

#### **- Report des manifestations des 7-8 juin 2018 (annulées) : demi-journée d'études des anciens du DU Organisations et juridictions pénales internationales (M. Eudes) et colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot)**

Les manifestations seront reportées début 2019, en fonction de la disponibilité des intervenants. Une date sera fixée en septembre.

#### **- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard)**

Deux entretiens sont en préparation, dont au moins un pour la rentrée : sur l'arbitrage avec François-Xavier Train et sur les multinationales et les droits de l'homme avec Sophie Grosbon.

#### **- Fin 2018 : colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » (M. Forteau, F. Latty)**

Le projet conçu par Mathias Forteau et Franck Latty a été distribué aux membres du CEDIN. Plusieurs suggestions de noms d'intervenants ou de thèmes à aborder sont émises. Les

personnes intéressées pour participer au colloque ou ayant d'autres suggestions sont invitées à contacter les directeurs de la manifestation.

**- 2019 : colloque « L'administration des juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec, F. Latty)**

Pas d'avancée significative.

## **4. Projets de recherche**

**- « Les camps et le droit » (L. Dubin, A.-L. Chaumette, M. Eudes, M. Beulay)**

Marina Eudes s'occupe du recueil des contributions manquantes. L'ouvrage paraîtra dans la collection de l'Institut Varenne.

**- « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec)**

Un Comité de pilotage (comprenant Jean-Louis Iten, Yann Potin, Franck Latty, Aude Bréjon, Maximilian Girod-Laine et Pierre Bodeau-Livinec) s'est réuni au printemps pour faire le point sur l'avancement du projet. Deux séminaires et une journée d'étude sont prévus avant la fin de 2018. Le premier séminaire, qui devrait se tenir fin septembre probablement à Nanterre, traitera du génocide au Rwanda et des archives. Le deuxième séminaire, organisé à Paris 8, portera sur la question du secret/des services secrets. La journée d'étude aura lieu en décembre 2018 et portera sur les archives des juridictions internationales. En 2019, l'un des séminaires sera consacré à la restitution des archives.

Pierre Bodeau-Livinec envisage de proposer des sujets de mémoire en lien avec le projet aux étudiants de M2. Des thèses sont aussi envisageables.

Aude Bréjon, qui s'occupera de la partie administrative du projet, sera recrutée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**- « Les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)**

Le projet est concentré sur trois axes : culture, nature, numérique. Le 5 juillet 2018, une table-ronde sur les alternatives au droit de propriété dans les sociétés autochtones sera organisée dans les locaux de la COMUE. Le 1<sup>er</sup> février 2019, une journée d'études sur le retour des biens culturels et les biens communs aura lieu au Quai Branly (il s'agira essentiellement d'une journée de spécialistes : juristes, anthropologues et personnel des musées). Au printemps 2019, un colloque avec l'Université Federico II de Naples portera sur l'eau et les biens communs. En automne 2019, un évènement sera organisé dans le cadre de l'axe numérique, sur les données personnelles.

Si des membres du CEDIN veulent rejoindre le projet, notamment des doctorants, ils sont invités à contacter Clémentine Bories.

**- « Villes et droit international » (M. Forteau, A. Beaudouin)**

Voir plus haut.

**- Mémoire du Secrétariat de la CDI sur les « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier »**

Le mémoire du Secrétariat de la CDI sur les « Moyens de rendre plus accessible la documentation relative au droit international coutumier » (A/CN/4/710) a été publié. La contribution fournie par le CEDIN a été formellement reconnue au paragraphe 9 de ce mémoire. Le Directeur de la Division de la codification (Bureau des affaires juridiques de l'ONU) a de plus envoyé un courrier personnalisé à chacun des chercheurs du CEDIN impliqué dans l'étude pour les remercier individuellement, à savoir : Ambroise Fahrner, Alexandre Hermet, Elodie Husson, Amirhoushang Mostarshedi, Groui Nahize Moussodji et Abdoulaye Sylla.

## **5. Publications**

**- Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités**

Toutes les personnes qui ont souhaité participer à cet ouvrage ont reçu un courriel avec les informations utiles à la rédaction de leur contribution. Le point d'étape sera fait en septembre. La remise des articles est prévue pour décembre.

**- Actes des colloques « Les villes et le droit international »**

Voir ci-dessus.

**- Actes du colloque « Religion et droit international »**

Les articles sont presque tous réunis.

**- Actes du colloque sur l'anniversaire des Pactes de 1966**

L'ouvrage, dirigé par Sophie Grosbon, vient de paraître aux Editions A. Pedone.

<http://pedone.info/livre/resistance-et-resilience-des-pactes-internationaux-de-droits-de-lhomme-a-lepreuve-dune-societe-internationale-post-moderne/>

**- Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »**

L'ouvrage est en cours de préparation.

**- Actes du colloque des masters 2 (Nanterre, Paris 1, Paris 2) « La protection des investissements étrangers : vers une réaffirmation de l'Etat ? » (2017)**

L'ouvrage devrait sortir au mois d'octobre.

## **6. Partenariats du CEDIN**

**- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making***

La réunion à Genève a eu lieu en avril 2018. La réunion d'étape est prévue pour novembre 2018 à Paris. Franck Latty devrait y participer. La dernière réunion aura lieu à New York en 2019.

**- Partenariat CEDIN/IDLO (International Development Law Organization) : *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)***

Ce partenariat destiné à fournir une expertise aux pays en voie de développement en matière d'investissement a été initié par Mathias Forteau. Le CEDIN a été enregistré dans le registre des organisations partenaires.

## **7. Divers – informations**

**- Ecole d'été de droit international de Nanterre / Nanterre International Law Summer School**

L'Ecole d'été, dirigée par Pierre Bodeau-Livinec et Anne-Laure Chaumette, s'est terminée la semaine dernière. Le retour est très positif, malgré un nombre d'étudiants limité. Parmi les activités proposées ont figuré une visite à l'OCDE, une simulation de négociation, une visite de la CCI... Il faut maintenant améliorer divers aspects pour l'année prochaine : fixation du programme plus tôt, recrutement plus large...

**- Summer School de l'Université de Nice Sophia-Antipolis**

L'école de Nice aura lieu la première semaine de septembre 2018. Cette école est pour le niveau doctoral. Cette année, il y a eu trois candidatures, dont deux qui ont été acceptées (la troisième est arrivée un peu tard dans le processus) : Elena Belova et Abdoulaye Sylla. Pierre Bodeau-Livinec devrait participer à la journée du 6 septembre.

**- Université d'été dans les Balkans en septembre 2018**

Le programme de cette université d'été est en cours de finalisation.

**- Initiatives en mémoire de Patrick Daillier**

Un hommage a été rendu à Patrick Daillier à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Université de Vilnius le 26 juin 2018.

Lors des précédentes réunions du CEDIN, il a été décidé d'organiser une manifestation en décembre 2018 et de baptiser la salle 139 « Bibliothèque Patrick-Daillier ». Franck Latty est en attente de réponse de la part de la direction de l'UFR.

**- Demi-journée en hommage à Hubert Thierry**

La demi-journée en hommage à Hubert Thierry (professeur de droit international, co-fondateur du CEDIN) sera organisée par J. Combacau et S. Sur le mardi 25 septembre 2018 après-midi. Elle sera suivie d'un cocktail offert par les organisateurs. Frank Latty transmettra son programme aux membres du CEDIN dès qu'il sera définitivement arrêté.

#### **- 40 ans du CEDIN en 2021**

Franck Latty voudrait monter un groupe de travail (enseignants-chercheurs et doctorants) pour commencer à réfléchir sur la forme que pourrait prendre cet évènement (à organiser au début de 2021) : exposition (à l'instar ce qu'avait fait le CDI de l'ULB), ouvrage sur les 40 ans de recherche cedinienne, colloque...

Les personnes souhaitant participer au groupe de travail sont priées de contacter Franck Latty et Lucyna Gomez Echeverri.

Parmi les premiers volontaires figurent Juliette Bouloy et Victor Grandaubert.

#### **- AEDIN**

Sans objet.

#### **- Concours de procès simulé**

L'Université Paris Nanterre a participé au concours Jessup 2018, dont l'édition française a été remportée par Science Po Paris.

Le prochain concours Rousseau 2019 aura lieu à Strasbourg durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai.